

Bulletin

Agriculture Paysanne n°44

Gérer l'eau sur ma parcelle : Exemple du Keyline Design

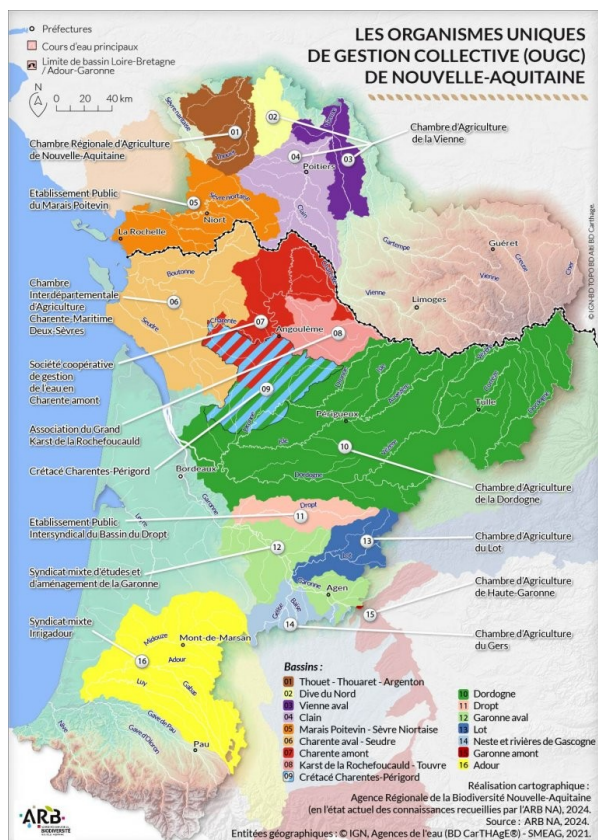
Assurer mon approvisionnement en eau, quelle réglementation ?

Je souhaite avoir accès à l'eau pour irriguer :

Le seuil de demande d'autorisation de prélèvement est : 1 000 m³/an et par irrigant.

- En dessous de 1 000 m³/an, je suis considéré en usage domestique, il n'y a pas de demande d'autorisation de prélèvement à réaliser. En revanche, il peut y avoir des demandes à faire pour réaliser les ouvrages.
- Au-delà de 1 000 m³/an prélevés, je réalise une demande d'autorisation de prélèvement auprès de l'OUGC de mon territoire. Cette demande est à réaliser dans tous les cas : même si ma retenue est située sur ma ferme, qu'elle soit connectée ou déconnectée du milieu, que ce soit une retenue collinaire ou non...En cas d'absence d'autorisation de prélèvement, tout contrôle est susceptible de déboucher sur des sanctions (contrôle Police de l'Eau, contrôle PAC, etc.).

Les autorisations de prélèvement en Gironde sont gérées par plusieurs organismes : OUGC Chambre d'Agriculture de Dordogne pour le nord-est du département et le syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne à l'est. Le reste étant géré par la Chambre d'Agriculture de Gironde. .



Une fois ma demande d'autorisation de prélèvement accordée, quelles sont mes obligations de suivi ?

J'installe un compteur : que je fais contrôler tous les 7 ans ou que je change tous les 9 ans,

Je consigne mes prélèvements dans un cahier,

Si je prélève plus de 7 000 m³/an, je réalise une déclaration auprès de l'Agence de l'eau (relevé de l'index une fois par mois)

L'exemple de l'hydrologie régénérative avec le keyline design

Cette année encore, la sécheresse a touché le département. Il est évident de la nécessité à repenser la gestion de la ressource de l'eau dans le système agricole. Aujourd'hui beaucoup de paysannes sont contraintes de réduire leur usage en eau et/ou ne possèdent pas les fonds financiers suffisants pour financer l'investissement de des infrastructures hydrauliques. L'Hydrologie régénérative est un système intéressant afin de répartir correctement l'eau sur ses différentes parcelles de production. Technique basée sur l'observation et le suivi des lignes de niveaux, elle permet de combiner irrigation des parcelles et implantation de cultures sur ces lignes.

Les notions fondamentales

* Gérer et stocker l'eau :

- Créer des noues et un circuit naturel d'écoulement de l'eau : Ce sont des fossés fermés, équipés d'un trop plein qui repartissent et stockent momentanément l'eau de ruissellement en haut des parcelles et sur les lignes clés de la parcelle. Elles permettent également de canaliser les eaux et permettent l'infiltration de l'eau dans le sol. Situées en bas d'un talus, en haut ou au milieu de la parcelle, elles permettront un approvisionnement en eau des cultures par infiltration puis par capillarité. Toute l'eau stockée lors des pluies sera donc redistribuée pendant les périodes les plus sèches

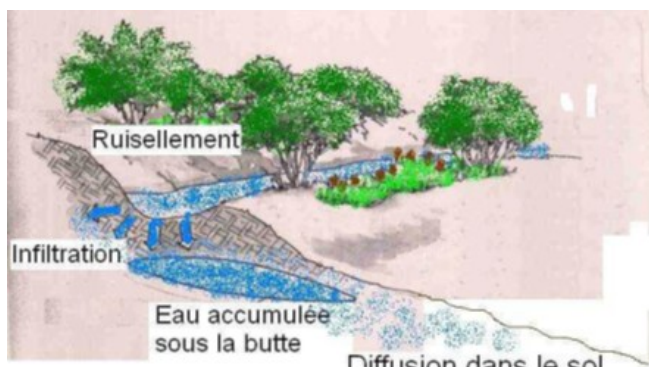


Figure 3 : Schéma explicatif de l'écoulement de l'eau entre la noue et le stockage d'eau en contre-bas, PermaVinéa, 2024



Figure 4 : Remplissage de la noue à différentes saisons, PermaVinéa, 2024



Figure 2 : Exemple de design, PermaVinéa, 2024

- Créer des marres pour stocker les excédents d'eau : alimentées par les noues elles stockent les excédents d'eau. Elles se situent en bas des parcelles, elles permettent de créer des microclimats, elles canalisent la faune et le gibier, elles augmentent la biodiversité



Figure 5: Photo d'une mare de stockage, PermaVinéa, 2024

- Favoriser le drainage pour laisser l'eau s'infiltrer ou s'évacuer

- Préférer les terrasses plutôt que les pentes, elles suivent quasiment les courbes de niveau ! Elles ralentissent l'écoulement de l'eau, elles répartissent l'eau dans la parcelle, elles luttent contre le ravinement et l'érosion.



Figure 6 : Etagement en terrasse, en viticulture, PermaVinéa 2024

* Respecter le sol

- Régénérer le sol grâce aux couverts végétaux
- Rééquilibrer sa composition par des méthodes adaptées
- Fissurer le sol sans le perturber
- Travailler les sols superficiellement pour enfouir les couverts végétaux et préparer la plantation

* Respecter l'environnement immédiat et conserver la mémoire du lieu :

- Conserver les vieux arbres
- Conserver les haies, les murs et la flore locale
- Composer avec la faune locale (insectes, oiseaux, mammifères...)

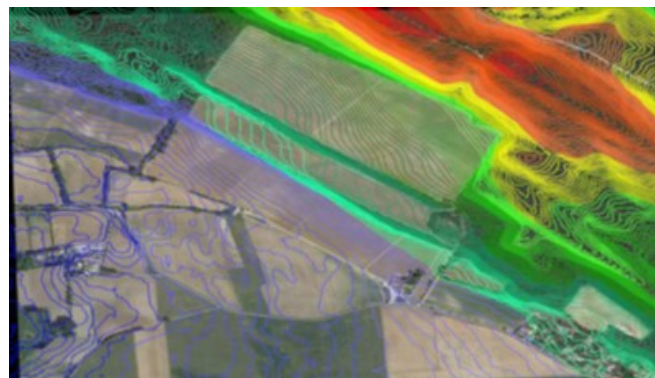


Figure 7 : Visualisation de la topographie et des lignes de niveau, PermaVinéa 2024

Etape 2 : Matérialiser les noues, les mares, tracer des lignes clés et planifier les zones

* Matérialiser les lignes clés

Fissurer le sol perpendiculairement à la pente : Pourquoi ?

Pour permettre une bonne aération du sol en profondeur, une recarbonatation grâce aux fissures et l'infiltration de l'eau sans vider la parcelle. Il faut le travailler superficiellement et ne pas remonter les horizons structurés en surfaces (ainsi préférer le ripper à la charrue afin de fissurer le sol sans effet destructeur). Ne pas enfouir les éléments de surface en profondeur : préférer le chisel et les disques déchaumeurs ou herse rotative pour enfouir les couverts superficiellement.

* Prévoir l'entretien des keylines pour permettre de renouveler l'opération dans le futur si nécessaire (décompactage en fonction des types de sols).

* Planter en suivant les lignes : La culture principale, des arbres et des arbustes pour occuper des horizons plus profonds, des semis de couverts végétaux pour fixer le sol en surface.

Avec le soutien de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Etape 1 : Etudier la parcelle, répertorier et valoriser l'ensemble des ressources

- Organiser et orienter dans un contexte durable en anticipant les moyens qui devront être mis en place et en appliquant l'autorégulation et l'acceptation de la rétroaction
- Utiliser et valoriser la diversité
- Développer une approche holistique en créant une ou plusieurs productions et en utilisant les interfaces et en valorisant les éléments de bordures.

Les points-clés de l'étude de la parcelle :

- Observation de la géographie : Climat, altitude, topographie, exposition, limites
- Comprendre l'historique de la parcelle : profondeur de sol, structure et composition du sol
- Définir les caractéristiques : formation, origine et type de roches
- Evolution de la parcelle concernant l'hydrologie : Ressources, comportement hydrique, écoulement des eaux.
- Etude du comportement de la parcelle : Analyse physique, chimique, biologique et de la vie du sol.
- Analyse de la biodiversité : Flore spontanée, environnement, caractéristiques et compatibilité
- Favoriser l'intégration de la faune : Insectes, mammifères, oiseaux, prédateurs ...

La continuité de l'étape 1 est de lire les paysages en identifiant les courbes de niveaux et la flore sauvage !

Exemple du rumex : plante pionnière qui recalcifie le sol ou l'exemple du chardon : Apport de borenum (au bout de 3 ans il disparaît car il a changé la nature du sol par son propre apport)